



MICROTEL MULTIMEDIA

**Confédération Française des Fédérations
et Associations de Microinformatique,
Télématique, Réseaux et Multimédia.
187 Avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULÊME**

www.microtel-clubs.fr

microtel.multimedia@wanadoo.fr

Enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le N° W161003279

Assemblée générale samedi 10 avril 2021 de 17h à 17h50

Ordre du jour:

1. Rapport Moral 2020
2. Rapport financier 2020
3. Projets 2021
4. Élection du Conseil d'Administration
5. Informations

L'assemblée générale devait initialement se tenir sur le site des Rencontres Nationales, à Sweet-Home - 62 Avenue Charles de Gaule 14390 CABOURG ; la pandémie de Covid 19 qui sévit toujours nous a contraint de reporter une nouvelle fois les rencontres annuelles l'année prochaine sur le même site du 24 au 27 mars 2022 avec l'accord du site d'hébergement.

Une solution de remplacement a été mise en place via la location temporaire d'un serveur BBB puissant, avec le concours de l'équipe technique, permettant aux membres du Conseil d'Administration, aux responsables de clubs et aux personnes qui le souhaitent d'assister en visioconférence à l'Assemblée Générale, suivie de 17h50 à 19h15 de la proclamation des résultats du Challenge annuel à l'aide du même outil, avec présentation de réalisations et prise de parole des 13 clubs ayant participé cette année.

1. RAPPORT MORAL 2020

Le président présente le rapport moral.

Après plus de quarante ans d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent des espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

L'année 2020 a été la vingt-troisième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, elle a été complètement impactée par la pandémie de Covid-19, qui a interrompu brutalement les activités des associations. Beaucoup d'entre elles n'ont pu utiliser leurs locaux, quelques solutions partielles ont été mises en place en « distanciel » mais le fonctionnement associatif a été gravement impacté.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minimale prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni via Internet, au moins une fois par mois sauf au mois d'août pour coordonner le fonctionnement général. En s'appliquant à préserver les liens existants entre les associations et fédérations.

Le Serveur de la Confédération a continué d'évoluer sous la responsabilité de l'équipe technique. Il est accessible via les url : <http://portail.microtel-clubs.fr> (portail peut être remplacé par www). Il héberge le site permanent de la Confédération, avec des liens fournis par les structures adhérentes pour faciliter

l'accès à un maximum d'informations. Il héberge aussi le site du challenge annuel. Il a fait l'objet de travaux importants de la part de l'équipe technique avec la participation du Conseil d'Administration.

Les dernières Rencontres Nationales en « présentiel » se sont tenues du 28 au 31 Mars 2019 à La Chataigneraie - Route André Mouly 15600 MAURS LA JOLIE, depuis cette date elles ont été suspendues pour cause de pandémie.

Le challenge inter club a été remporté en 2020 par le Club « Amiposte Châteauroux. Ce club a préparé le challenge 2021, en alliant des questions liées à nos activités et des questions sur son territoire et celui qui aurait du nous accueillir.

Le Conseil d'Administration a la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération.

Les responsables d'associations qui ont œuvré pour maintenir la pérennité de leurs structures en cette période de pandémie doivent tous être vivement remerciés pour leur engagement.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Michel MEUNIER d'Amiposte Châteauroux pour l'organisation du Challenge.

François LECLUSE, Didier CLERMONTÉ, Philippe MANGON, Jean SAQUET et Antoine VIEL pour leur travail sur le serveur confédéral. Jacques GOLDSCHNEIDER, Jean SAQUET pour la mise à disposition de serveurs facilitant les réunions de Conseil d'Administration.

Valérie VAURÉS et Yves CARTERON, pour leur travail de Secrétariat. Pierre PUHARRÉ pour la gestion de la Trésorerie.

Sans oublier tous leurs conjoints qui discrètement les soutiennent dans leurs engagements.

L'Assemblée Générale a approuvé le Rapport Moral à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER 2020

Le trésorier présente le rapport financier 2020.

| COMPTE D'EXPLOITATION 2020 | | | |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
| DEPENSES | | RECETTES | |
| Assurances | 1 807,49 € | Cotisations-Adhésions (2105) | 2 594,00 € |
| Participation aux locaux | 114,50 € | Intérêts Livret | 74,35 € |
| Domaines | 264,00 € | | |
| Fournitures | 91,09 € | | |
| Excédent de gestion | 391,27 € | | |
| TOTAL | 2 668,35 € | TOTAL | 2 668,35 € |

Les écarts, constatés par rapport au budget prévisionnel, sont liés à la mise en conformité de la présentation normalisée des comptes annuels ainsi que du bilan 2020 ci-dessous.

| BILAN 2020 | | | |
|--|--------------------|--------------------------|--------------------|
| ACTIF | | PASSIF | |
| COMPTE CHEQUE | 75,43 € | FONDS ASSOCIATIFS | 26 789,51 € |
| LIVRET | 12 858,35 € | Résultat | 391,27 € |
| Charges constatées d'avance (Acomptes Sweet-Home) | 14 247,00 € | | |
| TOTAL : | 27 180,78 € | TOTAL : | 27 180,78 € |

Le Bilan reste toutefois sain et permet donc d'envisager l'avenir.

L'Assemblée Générale a approuvé, le compte d'exploitation et le bilan 2020 à l'unanimité.

L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier de sa gestion 2020 à l'unanimité.

3. COTISATION CONFEDERALE 2021 ET BUDGET PREVISIONNEL 2021

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 1,20 € la cotisation confédérale 2021.

| BUDGET PREVISIONNEL 2021 | | | |
|---------------------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
| DEPENSES | | RECETTES | |
| Assurances | 1 900,00 € | Cotisations-Adhésions | 1 500,00 € |
| Participation aux locaux | 120,00 € | Intérêts Livret | 60,00 € |
| Domaines | 40,00 € | | |
| Fournitures | 400,00 € | Déficit | 900,00 € |
| TOTAL | 2 460,00 € | TOTAL | 2 460,00 € |

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra la gestion du serveur national, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

La confédération estime raisonnable de penser qu'à l'issue de l'exercice 2022, la trésorerie sera reconstituée pour permettre un fonctionnement normal.

L'Assemblée Générale a approuvé le montant de la cotisation confédérale 2021 et le Budget Prévisionnel 2021 à l'unanimité.

4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de procéder à l'élection du Conseil d'Administration, le président remercie les membres sortants d'avoir bien voulu renouveler leur engagement, il indique qu'en raison de la pandémie il est proposé un renouvellement du mandat des administrateurs sortants :

Liste des candidats au Conseil d'Administration :

| | |
|------------------------------|---|
| Constantin ANGHELIDI | Animateur Microtel Gagny |
| Denis BERTHOZ | Animateur Microtel Gagny |
| Yves CARTERON | Directeur Technique de la Fédération Charentes Poitou |
| Jean-Jacques CHABERT | Trésorier de la Fédération Charentes Poitou |
| Didier CLERMONTÉ | Membre de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine |
| Jacques GOLDSCHNEIDER | Président de la Fédération Ile de France |
| Philippe MANGON | Président de la Fédération Lotharingie |
| François LÉCLUSE | Président de Libre En Poche |
| Robert POIRIER | Vice-Président d'Amiposte 36 Châteauroux |
| Pierre PUHARRÉ | Secrétaire de la Fédération Ile de France |
| Jean SAQUET | Trésorier de la Fédération Normande |
| Marie-Claude SZEKANY | Membre du Bureau Collégial Microtel Montéliér |
| Annie THEODET | Vice-Présidente du Cimas Saran |
| Valérie VAURES | Animatrice du Microtel Toulousain |
| Ginette VIDAL | Secrétaire du Microtel Toulousain |
| Antoine VIEL | Secrétaire de la Fédération Normande |

L'Assemblée Générale a validé, à l'unanimité, la liste de candidats présentée.

5. INFORMATIONS

Sur proposition de Joël Gravier (Amiposte-Télécom Épinal) un échange s'engage autour de la mise en place par la CFMM d'une solution de conférence, comme BigBlueButton, qui fournisse un partage en temps réel de l'audio, de la vidéo, du partage d'écran, d'espaces collaboratifs, même à titre onéreux. Un partage des frais peut être envisagé entre les clubs, fédérations et confédération intéressés. Un abonnement annuel avec BBB dans l'optique de pouvoir proposer des conférences et des « mini » formations aux clubs adhérents. Pour cela il faut un serveur dédié.

Ce réseau de conférence peut être utilisé pour de la formation mais aussi pour des partages d'expériences et/ou des échanges entre clubs autour de centre d'intérêts communs (par exemple impression 3D).

Jean Saquet (Microtel Caen – Hérouville) signale que la Société Informatique de France envisage la mise en place et le financement d'un service de ce type qu'elle proposerait en location pour un coût modique

aux associations. L'audio et la vidéoconférence ont été largement utilisées pendant le confinement, notamment pour le challenge.

Jean Saquet suggère également aux clubs de faire part de leurs diverses expériences en s'attachant à décrire ce qui a bien fonctionné, ce qui a pu être moins probant, en évaluant particulièrement la pertinence entre moyen utilisé par rapport au sujet traité. Il propose d'ailleurs de diffuser via un document de la confédération, l'ensemble de nos expériences sur ce type d'outils de visioconférences. Cela permettrait l'écriture d'un article que l'on pourrait diffuser à l'ensemble des adhérents. On pourrait par exemple répondre à 2 questions principales 1) pourquoi avoir choisi tel outils ? 2) Comment cela a fonctionné ?

Ce petit article pourra outre nous aider à prendre une décision au niveau du choix d'un outil confédéral mais aussi donner des clés de choix pour chaque club selon leurs besoins à travers le témoignage des autres.

Constantin Anghelidi (Gagny) a fait remarquer que pour son club la participation au challenge par réunion visioconférence avait permis de conserver une activité durant le confinement tant l'an dernier que cette année. Que cela avait développé le partage et l'utilisation plus grande des outils type mails, transfert de fichiers lourds, etc.

Pierre Puharré (Micronet Vincennes) signale qu'un record de 60 personnes en visioconférence a été atteint et qu'il avait pu faire 4 ou 5 ateliers en visioconférence.

François Lécluse (Libre en poche) interroge le Président pour savoir si un serveur d'un coût de 40€ mensuel était possible pour la fédération. La réponse est positive, car tout à fait dans l'esprit confédéral. On peut aussi imaginer l'utilisation de « Cloud » confédéral.

Joël Gravier propose la participation de tous les clubs au financement de cette mise à disposition d'outils via une contribution annuelle, celle-ci pourrait être incluse dans la modique cotisation annuelle confédérale.

Les prochaines rencontres nationales auront lieu du 24 au 27 mars 2022, à Sweet-Home - 62 Avenue Charles de Gaule 14390 CABOURG, enfin en « présentiel » cette fois, les réservations nécessaires ayant été mises en place.

Les rencontres nationales suivantes devraient se tenir du 23 au 26 mars 2023, au Village de Vacances « La Saulaie » 37310 CHEDIGNY, les réservations nécessaires ayant été confirmées.

De 17h50 à 19h15 la proclamation des résultats du Challenge annuel s'est déroulée avec présentation de réalisations des participants, le palmarès est le suivant :

- 1^{er} Microtel SARTROUVILLE
- 2 Microtel GAGNY
- 3 Microtel TOULOUSAIN
- 4 Cimas SARAN
- 5 Amiposte-Télécom GAGNY
- 6 @ Microtel VILLEFAGNAN
- 7 Microtel CAEN-HÉROUVILLE
- 8 Microtel VIGNEUX
- 9 Amiposte-Télécom QUIMPER
- 10 Micronet VINCENNES
- 11 Microtel MONTELIER
- 12 Amiposte-Télécom EPINAL
- 13 Microtel ANGOULEME

Le club vainqueur est félicité, il organisera le prochain challenge annuel.

Le Président :

Jean-Jacques CHABERT

La Secrétaire :

Valérie VAURES